



RAPPORT DU JURY

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE

Secteur enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

Composition du jury :

Présidente

Mme EICHELBRENNER JOELLE - Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

Membres

Mme BEHROUZ THERESE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

Mme BORDAS ANNE-MARIE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Bordeaux

Mme BRUNET MARIELLE - Professeure - Lycée Bellevue - Saintes

M. DE MARTEL BRUNO - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Poitiers

Mlle DIAZ GONZALEZ CARMEN - Professeure - Lycée pilote innovant - Jaunay-Clan

Mlle DURANTHON AGNES - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

Mme EICHELBRENNER JOELLE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

M. FABIEN JEAN-PIERRE - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Poitiers

M. FEYTOUT CHRISTIAN - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Rennes

Mme LABASSE CLAUDINE - Professeure - Lycée Jean Dautet - La Rochelle

M. LACUEILLE PIERRE - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Bordeaux

Mme LAY SYLVIE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

M. LENAS JEAN PIERRE - Inspecteur de l'éducation nationale - Rectorat - Poitiers

Mme LUYER-TANET SYLVIE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

M. MAGNARD PIERRE - Professeur - Lycée le Dolmen - Poitiers

M. MARIEN LAURENT - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Poitiers

M. MARTINEZ ORTIZ RICARDO - Professeur - Lycée Guez de Balzac - Angoulême

Mme MEJEAN ISABELLE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

M. MENANT DOMINIQUE - Inspecteur de l'éducation nationale - Rectorat - Poitiers

Mme MILLET MARYLENE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

Mme PAGLIARI ODILE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Versailles

Mme PLAS SYLVIE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

M. TASSION PIERRE - Inspecteur pédagogique régional - Rectorat - Poitiers

Mlle VINEL MICHELE - Inspectrice pédagogique régionale - Rectorat - Poitiers

Anglais

25 candidats étaient inscrits en anglais à cette session.

- 5 enseignants de LP
- 14 enseignants de LEGT
- 4 enseignants de collège
- 2 PLC2

23 se sont présentés

11 DNL étaient représentées

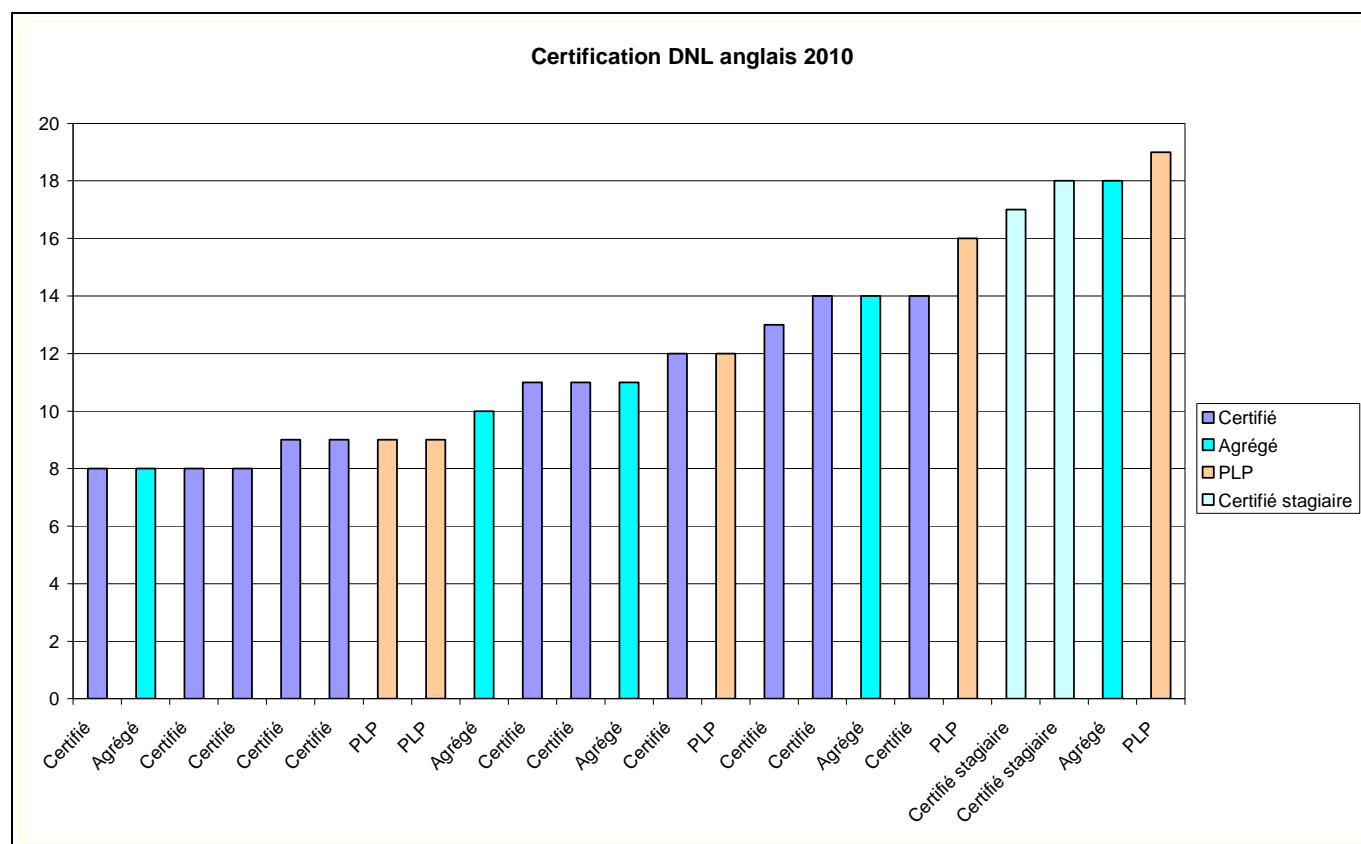
- Histoire et géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Physique et électricité appliquées
- Génie électrotechnique
- Economie gestion
- Biotechnologie
- Arts appliqués
- Hôtellerie
- S V T
- EPS

15 candidats ont été admis

8 candidats ont été refusés

Les notes vont de 8 à 19

Le graphique ci-dessous permet de visionner les résultats en fonction de la catégorie des candidats.



Allemand

7 candidats étaient inscrits

- 4 enseignants de LEGT
- 1 enseignant de LP
- 1 enseignant de collègue
- 1 PLC2

6 se sont présentés

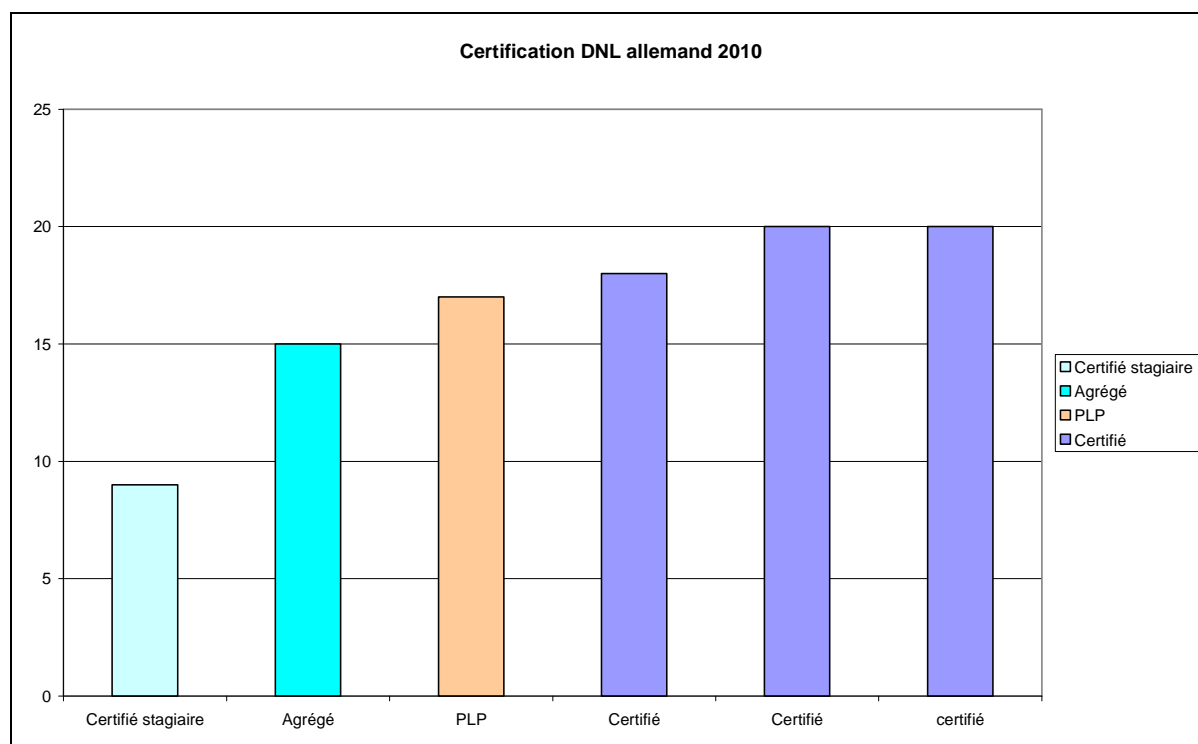
6 DNL étaient représentés

- Histoire géographie
- Economie gestion
- Arts plastiques
- Génie mécanique
- Physiques
- EPS

5 candidats ont été admis et 1 refusé

Les notes vont de 9 à 20

Le graphique ci-dessous permet de visionner les résultats en fonction de la catégorie des candidats



Espagnol

6 candidats étaient inscrits et se sont présentés

- 2 enseignants de LEGT
- 2 enseignants de LP
- 1 enseignant de collègue
- 1 PLC2

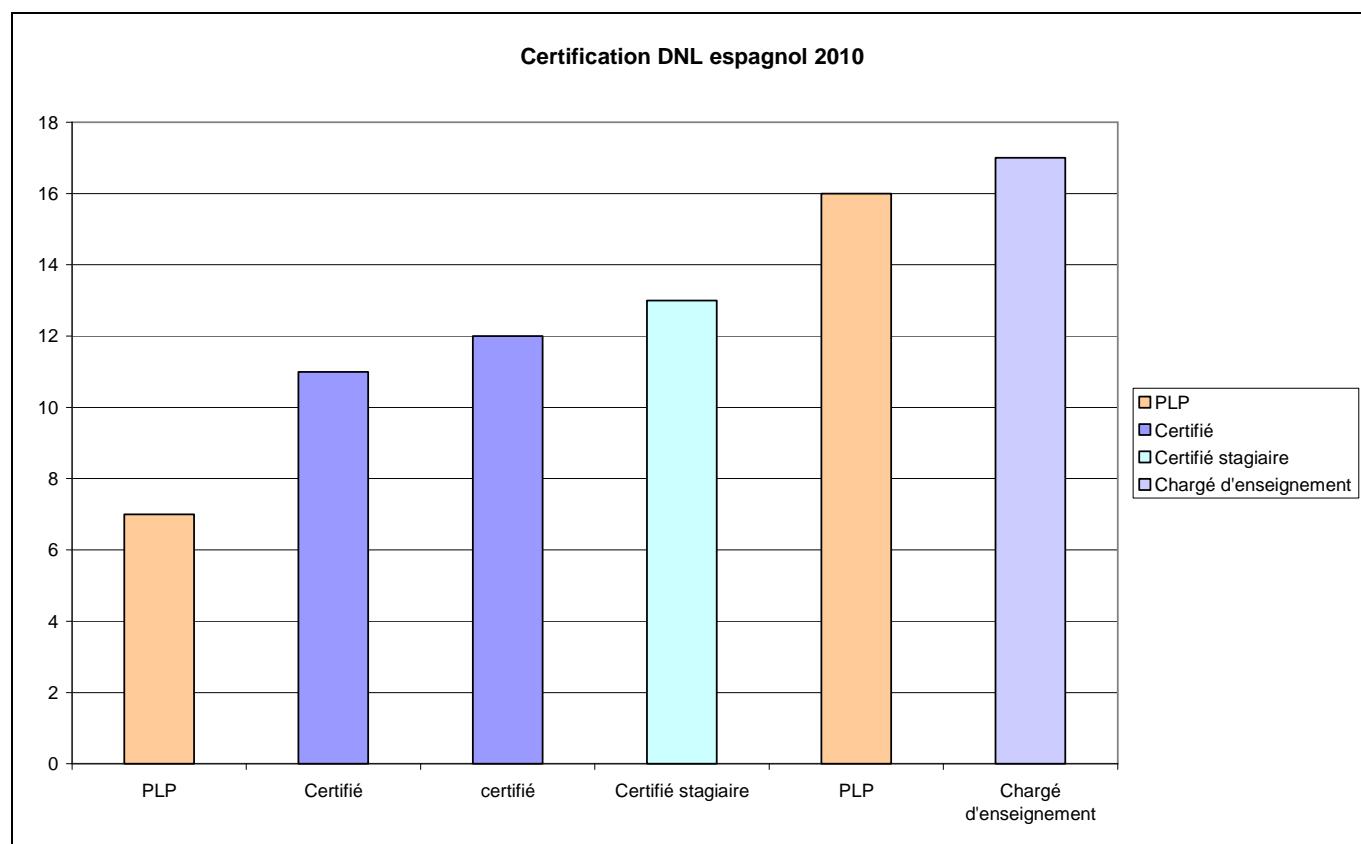
6 DNL étaient représentées

- Production culinaire
- Sciences économiques et sociales
- Arts plastiques
- Services et commercialisation
- Sciences physiques
- EPS

5 candidats ont été admis et 1 refusé

Les notes vont de 7 à 17

Le graphique ci-dessous permet de visionner les résultats en fonction de la catégorie des candidats



Italien

1 candidat s'est présenté et a été admis avec la note de 20

- 1 enseignant de LEGT

DNL

- Economie gestion

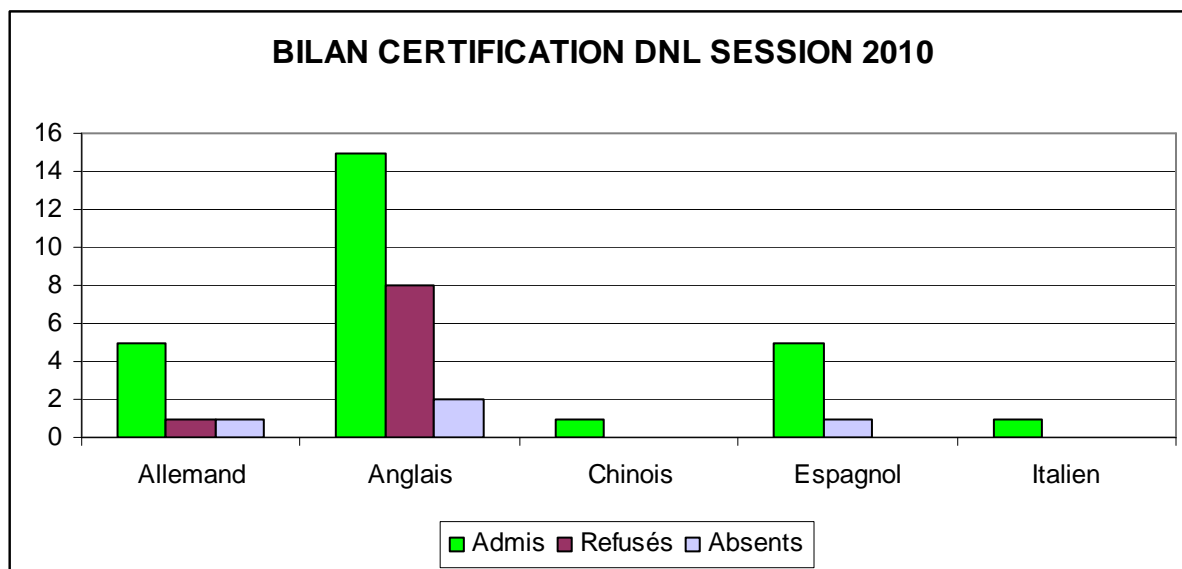
Chinois

1 candidat s'est présenté et a été admis avec la note de 20

- 1 enseignant de LEGT

DNL

- EPS



Les candidats admis:

- affichent une bonne connaissance du cadre et des programmes pour les sections européennes et sont informés des modalités de l'examen
- ont fait, pour certains des séjours à l'étranger et se sont intéressés au mode de fonctionnement du système scolaire des autres pays.
- sont très motivés par l'ouverture culturelle et les échanges.
- sont impliqués dans des projets interdisciplinaires.

Les candidats refusés :

- n'ont pas le niveau requis dans la langue étrangère et ne sont pas toujours conscients de ces difficultés : la langue étrangère parlée est insuffisamment maîtrisée, et montre de graves erreurs de syntaxe, une phonologie défectueuse qui gêne la compréhension et de nombreuses correspondances, voire interférences avec le français.
- manquent de réflexion quant aux approches didactiques, aux échanges et à l'interdisciplinarité inhérents à la section.
- ont une mauvaise interprétation du niveau de la compétence de communication.